



**Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio**  
Mutationen - Mutations - Mutazioni

**VD**

**Doublespace Publishing Sàrl**, à Lausanne, CH-550-1052904-4, toute activité dans le domaine de l'édition, publicité, graphisme, communication et traduction de textes (FOSC du 31.07.2009, p. 21/5173020). Statuts modifiés le 14 décembre 2009. Le capital social de CHF 20'000 a été libéré ultérieurement par compensation d'une créance de CHF 10'000. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts sociales de CHF 100. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emp-tion: pour les détails, voir les statuts. L'associée Annen Nicole a maintenant 20 parts de CHF 100, l'associé Jemielity David 50 parts de CHF 100, l'associé Maxwell John 10 parts de CHF 100, l'associé-gérant Scala Christopher 100 parts de CHF 100 et l'associée Siegenthaler Karin 20 parts de CHF 100. Communications aux associés: par courrier ou par courriel. Maxwell John, qui n'est plus associé et dont la signature est radiée, cède ses 10 parts de CHF 100 à Wells Rosemary, du Royaume-Uni, à Genève, nouvelle associée avec 10 parts de CHF 100, gérante avec signature individuelle. Annen Nicole, qui n'est plus associée et dont la signature est radiée, cède ses 20 parts de CHF 100 à Wells Rosemary, désormais titulaire de 30 parts de CHF 100. Siegenthaler Karin, qui n'est plus associée et dont la signature est radiée, cède ses 20 parts de CHF 100 à Wells Rosemary, désormais titulaire de 50 parts de CHF 100. Scala Christopher cède 32 de ses 100 parts, par 16 à Wells Rosemary, désormais titulaire de 66 parts de CHF 100, et par 16 à Jemielity David, qui est nommé gérant et qui signe désormais individuellement, est qui est maintenant titulaire de 66 parts de CHF 100. Scala Christopher, qui est nommé président des gérants, reste titulaire de 68 parts de CHF 100. Augmentation du capital social de CHF 20'000 à CHF 24'000 par compensation d'une créance de CHF 4'000; en contrepartie de la créance, il est remis 12 parts de CHF 100 à Scala Christopher, maintenant titulaire de 80 parts de CHF 100, 14 parts de CHF 100 à Jemielity David, désormais titulaire de 80 parts de CHF 100, et 14 parts de CHF 100 à Wells Rosemary, désormais titulaire de 80 parts de CHF 100.

Registre journalier no 21339 du 22.12.2009 / CH-550.1.052.904-4 / 05419594